

1 PARC ET L'ÉTANG DE LA CROIX VERTE

2 MAISON D'OUVRIERS ET D'INDUSTRIELS :

Rue Montmartre et rue Jeanne d'Arc

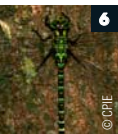
Le long de la rue Jeanne d'Arc, on peut observer des maisons d'ouvriers, des maisons d'industriels, ainsi que d'anciens ateliers de chaussures de "l'Action ou la SAC, la Société Anonyme de Chaussures". Les maisons d'ouvriers (10, 12, 14, 16, 20, 24 rue Jeanne d'Arc) se situent légèrement en retrait par rapport à la voie, créant un petit espace délimité par un muret de briques. La couverture à longs pans en ardoises dispose d'une lucarne avec lambrequin. La brique est utilisée pour l'encadrement des baies, les chaînes d'angle harpées et les corniches avec frises redents.

Les anciens bâtiments de production se situent au 11 rue Jeanne d'Arc et dans la venelle de l'Action (actuelle Aquatec). Ne pas hésiter à emprunter l'impasse face aux maisons d'ouvriers. Les bâtiments sont caractéristiques de l'architecture industrielle avec des toits de sheds (en dents de scies) orientés au nord pour un éclairage diffus et régulier de l'atelier.

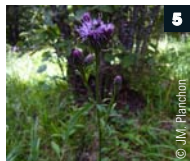
3 ÉGLISE - ORGUE GLOTON

Construite sur les plans de l'architecte Liberge de Nantes entre 1857 et 1862, l'église dédiée à St

Macaire est en granite rose provenant de la carrière du Bois Girard à St Macaire et en tuffeau de Saumur. Le granite de la flèche du clocher provient de Montfaucon-Montigné. Son orgue, construit par Georges



Gloton, a été installé à l'initiative de René Viau (Industriel de la chaussure) en 1925. C'est une pièce rare par son état de conservation originel (tuyauterie, sommiers, transmission et soufflerie) et sa nature d'orgue romantique. Il est unique par sa traction pneumatique tubulaire complète, à la fois pour le clavier et pour les jeux.



4 CROIX ST JEAN

5 SERRATULE DES TEINTURIERS, *Serratula tinctoria*

Cette plante vivace était autrefois utilisée en teinturerie car ses feuilles contiennent une substance employée pour la fabrication d'un colorant jaune.

6 AESCHNE BLEUE, *Aeshna cyanea*

est l'une des plus grosses libellules présente chez nous. Elle aime patrouiller le long des haies afin de garder un territoire de chasse. On la reconnaît à la disposition des points bleus au bout de l'abdomen. Seul le mâle est vert/noir/bleu. La femelle n'a pas de bleu.



JE SUIS RANDONNEUR

- Je respecte le tracé des sentiers balisés.
- Je pense aux autres. Je ne suis pas le seul à fréquenter les chemins.
- Je ne laisse pas de déchets derrière moi. Je les emporte jusqu'à la prochaine poubelle.
- Je ne fais pas de feu.
- Je ne dégrade ni les cultures, ni les plantations et ne dérange pas les animaux.
- Je referme toujours les clôtures et barrières derrière moi.
- Je tiens mon chien en laisse.

FLASHÉZ-MOI



Plus d'infos

Communauté de Communes Moine et Sèvre
Parc d'Activités du Val de Moine
4 square d'Italie 49230 St Germain sur Moine
T. 02 41 64 76 33 - sentiers@moineetsevre.fr

Photo de couverture : © O. Rahard
Document réalisé par le service communication de la C.C. Moine et Sèvre en août 2013. Une version à jour est téléchargeable sur le site www.moineetsevre.fr
Les informations contenues dans ce dépliant n'engagent pas la responsabilité de la C.C. Moine et Sèvre.

Suivez le balisage

www.moineetsevre.fr

- BONNE DIRECTION
- MAUVAISE DIRECTION
- TOURNEZ À GAUCHE
- TOURNEZ À DROITE

FICHE
10

ENTRE
Moine & Sèvre

L'AVRESNE

ST MACAIRE EN MAUGES



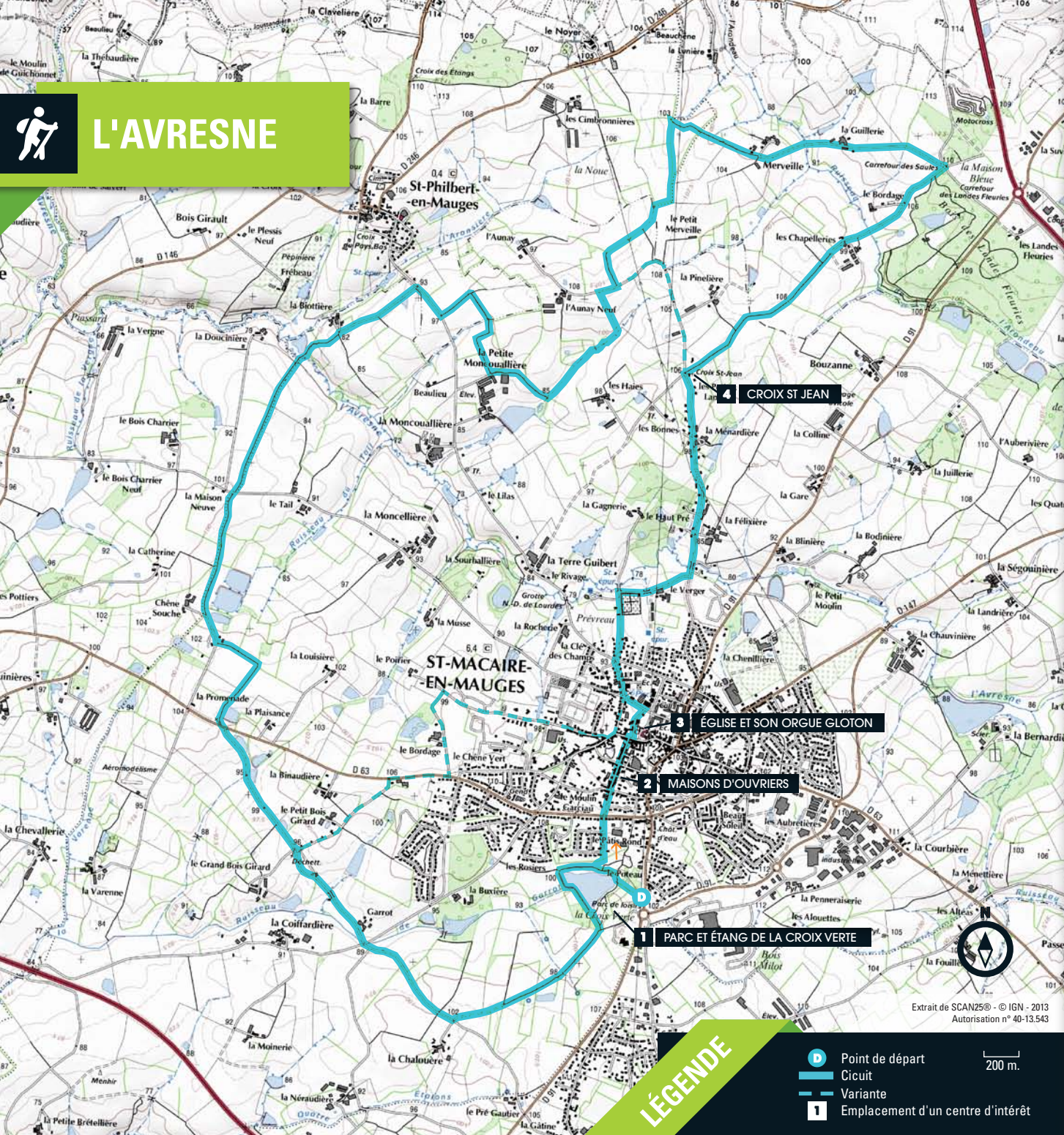
20 km

DÉPART : Parking de la Croix verte
GPS : O 0°59'38" N 47°06'53"
BALISAGE
NIVEAU : MOYEN

4h30



L'AVRESNE



PARCOURS

D Laissez votre véhicule sur le parking de l'étang de la Croix Verte **1**. Empruntez le chemin qui mène à l'étang et tournez à droite pour prendre le chemin qui longe le plan d'eau. À environ 150 mètres, avant les jeux d'enfants, tournez à droite et entrez dans le lotissement. Prenez l'allée des Ecurieils devant vous et traversez le boulevard du 8 Mai pour continuer tout droit sur les rues Le Corbusier et Montmartre. Prenez la rue Jeanne d'Arc (maisons d'ouvrier **2**), au bout traversez la place Henry Doizy (Église **3**) et empruntez la rue du Prieuré. Contournez la place du même nom et prenez à gauche la rue du Docteur Schweitzer. Passez devant la piscine et tournez à droite rue Jules Verne. (1)

Au rond-point, continuez tout droit sur le boulevard de l'Égalité. Après le cimetière tournez à droite. Au prochain carrefour, tournez à gauche et poursuivez jusqu'au village les Petites Landes (Croix St Jean **4**). (2)

À ce niveau, tournez à droite et continuez sur le chemin, puis sur la route. Dépassez les villages des Chapelleries et du Bordage et empruntez la route la plus à gauche au prochain carrefour. Traversez le village de Merveille et continuez le chemin sur environ 600 mètres. Prenez à gauche et continuez tout droit jusqu'au prochain carrefour avec une route.

À ce niveau, tournez à droite, puis à gauche 100 mètres plus loin. Continuez sur le chemin en direction du village de la Petite Moncouallière. Au niveau des silos tournez à droite et empruntez le chemin jusqu'à la prochaine route. Ensuite, tournez à droite, puis à gauche 200 mètres plus loin.

Continuez en direction de la Biotière et empruntez le chemin qui file tout droit. Au niveau de la Maison Neuve, traversez la route et poursuivez le chemin en direction du Chêne Souche. Après avoir longé les trois étangs, tournez à gauche à la prochaine intersection. Puis tournez à droite et suivez le chemin. Ensuite, traversez la RD63 pour continuer sur la route en face.

Continuez jusqu'à Garrot. Après ce village, traversez la route et continuez tout droit. Tournez à gauche au carrefour du village de la Chalouère puis continuez tout droit. À la prochaine intersection, prenez à gauche et entrez dans le parc de loisirs de la Croix verte. Arrivé près du plan d'eau, prenez le chemin de gauche et faites le tour de l'étang. Puis prenez le chemin qui ramène au parking de départ.

(1) VARIANTE : Au carrefour, tournez à gauche rue Jules Verne, puis à droite rue du Poirier, passez devant le complexe sportif puis continuez dans le lotissement rue du Poirier. À l'intersection avant le village tournez à gauche en direction du Bordage et continuez jusqu'à la RD63. Tournez à droite puis, 350 mètres après tournez à gauche en direction du Petit Bois Girard. Continuez tout droit jusqu'à la déchetterie où vous rejoignez l'itinéraire principal.

(2) VARIANTE : Continuez la route en direction de l'Aunay Neuf ; 200 mètres avant les maisons, tournez à gauche pour retrouver le sentier l'itinéraire principal.

- D** Point de départ
- Circuit
- - -** Variante
- Emplacement d'un centre d'intérêt

200 m.

LÉGENDE